

# LICENCE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES MENTION PSYCHOLOGIE

Site préparant au diplôme : Dijon

## Objectifs de la formation

L'objectif principal de la Licence Sciences Humaines et Sociales mention Psychologie est de préparer à l'entrée en master de Psychologie.

La formation permet

- l'acquisition d'une solide base théorique concernant la psychologie
- une maîtrise des outils des professionnels et des chercheurs en psychologie : tests (de développement, de recrutement, de personnalité,...), méthodes statistiques (logiciels d'analyses statistiques), méthodes de recueil de données (observation, expérimentation, enquête...), méthodes d'analyse des données verbales, outils de programmation informatique.
- l'acquisition d'une solide formation scientifique

## Dispositifs d'accompagnement

L'accompagnement de l'étudiant est personnalisé par différents dispositifs.

**Le Plan Réussir en Licence (PRL) mis en place en 1<sup>ère</sup> année de licence en 2008-2009 est reconduit en L1 et mis en place en L2 à partir de 2009-2010 (voir tableaux des enseignements et contrôles de connaissances en L1 et L2).**

Un **tutorat de rentrée** offre aux étudiants de première année l'information sur l'organisation des études, les modalités d'évaluation des enseignements, les structures et les moyens mis à leur disposition.

Un **tutorat pédagogique** organisé dans la continuité du tutorat de rentrée.

Une **pré professionnalisation aux métiers de l'enseignement** est assurée dès la première année. Elle se poursuit et se valide en 2<sup>ème</sup> année.

## Débouchés

### • Poursuites d'études

Tout étudiant titulaire d'une licence de Psychologie a accès de plein droit aux **Masters** correspondants, mention Psychologie.

L'UFR Sciences humaines propose un accès à six Masters

### ● Mention Psychologie

- Spécialités recherche Cognition, développement et psychopathologie clinique  
Socio psychologie et management du sport
- Spécialités professionnelles Psychopathologie et psychologie clinique  
Psychologie clinique du développement et des apprentissages  
Psychologie cognitive : ingénierie des apprentissages en formation professionnelle et technologies éducatives  
Psychologie du travail : management des relations humaines et des communications

## Autres poursuites d'études

L'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) prépare les candidats aux **concours administratifs de catégorie A**.

L'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM) prépare au **professorat des écoles**.

Après validation des deux premières années,

certaines **Licences Professionnelles**, sur **dossier**.

LP Gestion des Ressources Humaines spécialité Formateur en milieu professionnel

LP Intervention Sociale spécialité Agent de développement local

### • Métiers

Les métiers de l'**enseignement**.

L'acquisition de la licence permet d'accéder par voie de concours de catégorie A aux fonctions de **cadre de l'administration publique**.

Les **métiers de la psychologie** : psychologie de la formation, de l'éducation, de la santé et des ressources humaines

Le **titre de psychologue** n'est attribué qu'après un cursus en psychologie et la validation d'un **diplôme de niveau Bac + 5 en psychologie**

## Statistiques sur les parcours de formation et réussite

Sur 100 nouveaux étudiants inscrits en 1<sup>ère</sup> année de Licence de Psychologie en 2006-2007:

54 poursuivent en 2<sup>ème</sup> année l'année suivante, 10 redoublent la 1<sup>ère</sup> année, 3 choisissent une autre 1<sup>ère</sup> année à l'uB et 33 quittent l'uB en cours d'année ou après les examens.

Au final, pour les étudiants qui se sont réinscrits après leur 1<sup>ère</sup> année, après au moins 2, 3, 4 ou 5 années passées à l'uB :

76 étudiants obtiennent un diplôme de niveau Bac + 2 (DEUG ou DUT) et 76 étudiants obtiennent une Licence générale ou professionnelle(calculs réalisés à partir des résultats des inscrits 2003-2004).

## Organisation et descriptif des études

### Organisation générale

La Licence Sciences Humaines et Sociales mention Psychologie comprend **six semestres**, divisés chacun en **Unités d'Enseignements** (U.E.). Chaque semestre comprend **3 UE majeures de spécialité en Psychologie** (20 crédits européens : 2 UE majeures fondamentales et 1 UE majeure méthodologique ou culture générale) et **1 UE mineure** (10 crédits européens) qui peut être choisie en psychologie ou dans une autre discipline. Un diplôme intermédiaire (DEUG) peut être délivré à la fin de la 2<sup>e</sup> année de licence.

L'**anglais** et l'**informatique** sont enseignés en 1<sup>ère</sup> année et 2<sup>ème</sup> année. Le C2i (Certificat Informatique et Internet) est préparé au Semestre 3 de la 2<sup>ème</sup> année.

Les différents enseignements sont dispensés sous forme de **cours magistraux** (CM) et de **travaux dirigés** (TD) dans certaines matières.

Chaque matière d'enseignement est évaluée en **crédits européens**. Un semestre universitaire représente 30 Crédits européens.

Les **enseignements dispensés** pendant les six semestres qui forment le cursus **se répartissent entre des UE obligatoires** (majeures) et des **UE à option** (mineures).

### Espace Numérique de Travail (ENT)

Les étudiants primo-entrants de 1<sup>ère</sup> année de licence bénéficient, dès la rentrée, d'une formation aux services numériques (compte informatique de l'étudiant, messagerie étudiante, espaces Wifi, etc...). Celle-ci est dispensée dans le cadre du tutorat d'accueil et fait suite à la visite du Centre de Langues.

## ■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis en L1

SEMESTRE 1												
INTITULE et NATURE des UE et éléments constitutifs des UE		Volume horaire			Crédits euro- péens	Type d'examen				coefficients		
						Session JANVIER		Session SEPTEMBRE				
		CM	TD	Total		CC	CT	CC	CT	coef CC	coef CT	Total coef
<b>UE 1 MAJEURE FONDAMENTALE</b>	Psychologie cognitive	20h	25h		Ecrit	Ecrit 1h	Report	Ecrit 1h	1	1	2	
	<b>TOTAL UE 1</b>			<b>45h</b>	<b>7</b>						<b>2</b>	
<b>UE 2 MAJEURE FONDAMENTALE</b>	Psychobiologie	25h			Ecrit	Ecrit 1h		Ecrit 1h	1	1	1	
	Psychologie clinique	20h	25h		Ecrit	Ecrit 1h	Report	Ecrit 1h	1	1	1	
	<b>TOTAL UE 2</b>			<b>70h</b>	<b>10</b>						<b>2</b>	
<b>UE 3 MAJEURE METHODOLOGIE</b>	Méthodologie du travail universitaire* et analyse de textes scientifiques		28h		Ecrit		Report		1		1	
	Connaissance marché emploi	8h				Ecrit		Ecrit	1		1	
	<b>TOTAL UE 3</b>			<b>36h</b>	<b>3</b>						<b>1</b>	
<b>UE 4 MINEURE</b>	soit <b>UE MINEURE DE SPECIALITE</b>										<b>2</b>	
	Psychologie des conduites 1** ou Sciences humaines et sociales**	60h				Ecrit 2h		Ecrit 2h		2		
	soit <b>UE MINEURE au choix</b> (voir livret des UE MINEURES L1)	60h				Ecrit 1h		Ecrit 1h		2		
	<b>TOTAL UE 4</b>			<b>60</b>	<b>10</b>						<b>2</b>	
<b>TOTAL SEMESTRE 1</b>				<b>211h</b>	<b>30</b>						<b>7</b>	

  

SEMESTRE 2												
INTITULE et NATURE des UE et éléments constitutifs des UE		Volume horaire			Crédits euro- péens	Type d'examens				coefficients		
						Session JUN		Session SEPTEMBRE				
		CM	TD	Total		CC	CT	CC	CT	Coef CC	Coef CT	Total coef
<b>UE 5 MAJEURE FONDAMENTALE</b>	Psychologie développement	20h				Ecrit 1h		Ecrit 1h		1	1	
	Psychologie différentielle	20h				Ecrit 1h		Ecrit 1h		1	1	
	<b>TOTAL UE 5</b>			<b>40h</b>	<b>7</b>						<b>2</b>	
<b>UE 6 MAJEURE FONDAMENTALE</b>	Psychologie sociale	20h				Ecrit 1h		Ecrit 1h		1	1	
	Statistiques (cours intégrés)*		45h		Ecrit	Ecrit 2h	Report	Ecrit 2h	1	1	1	
	<b>TOTAL UE 6</b>			<b>65h</b>	<b>10</b>						<b>2</b>	
<b>UE 7 MAJEURE CULTURE GENERALE</b>	Anglais		25h		Ecrit		Report		1		1	
	Informatique	10h				QCM sur machine		QCM sur machine		1	1	
	<b>TOTAL UE 7</b>			<b>35h</b>	<b>3</b>						<b>1</b>	
<b>UE 8 MINEURE</b>	soit <b>UE MINEURE DE SPECIALITE METHODOLOGIE DISCIPLINAIRE</b>			<b>50h</b>							<b>2</b>	
	Psychologie développement (TD)		25h		Ecrit		Report		1			
	Psychologie sociale (TD)		25h		Ecrit		Report		1			
	soit <b>UE MINEURE au choix</b> (voir livret des UE MINEURES L1)										<b>2</b>	
	<b>TOTAL UE 8</b>			<b>50h</b>	<b>10</b>						<b>2</b>	
<b>TOTAL SEMESTRE 2</b>				<b>190h</b>	<b>30</b>						<b>7</b>	

**PRL : \*Méthodologie du travail universitaire** : Cet enseignement a été créé dans le cadre du plan « Réussir en Licence » en 2008-2009

**\*Statistiques** (cours intégrés) : dans le cadre du projet « Réussir en licence à l'uB », l'enseignement de statistiques en 1<sup>ère</sup> année de licence de psychologie a été modifié à partir de 2008-2009. Les deux heures de cours de statistiques en amphithéâtre et deux heures de TD en groupe par semaine ont été remplacées par 4 heures de cours et travaux dirigés en groupe, correspondant ainsi à 45 h de cours intégrés (CI) par étudiant.

Le dispositif devrait permettre :

- d'intégrer les cours et les travaux dirigés pour favoriser le suivi des étudiants,
- de réaliser un test (type contrôle continu) en début de semestre,
- d'orienter les étudiants en difficulté (repérés suite au test) vers des séances de soutien de type tutorat assurées par des étudiants de niveau M1,
- d'assurer la supervision des séances de soutien par l'enseignant responsable des enseignements de statistiques.

**\*\*Psychologie des conduites 1** : Cette option a pour but de présenter la psychologie dans toute sa diversité au travers de cinq spécialités représentant chacune 12 h de cours magistraux :

- la psychologie sociale (étude de l'individu dans ses relations avec le groupe et la société)
- la psychologie clinique (étude des troubles psychiques et présentation du rôle du psychologue)
- la psychologie cognitive (étude des fonctions mentales telles que la perception, la mémoire, le langage... chez l'individu adulte)
- la psychologie du développement (étude des caractéristiques psychologiques de l'enfant)
- la psychologie différentielle (étude des différences psychologiques entre les individus)

**\*\*Sciences humaines et sociales** : mineure comportant trois cours :

- philosophie : Les apports de la philosophie à la pensée pédagogique et approche philosophique des métiers de l'enseignement. Analyse de la pensée éducative de Platon, Descartes, Rousseau, Kant et Hannah Arendt.
- sciences de l'éducation : Les sciences de l'éducation sont constituées par l'ensemble des disciplines qui étudient les conditions d'existence, de fonctionnement et d'évolution des situations et des faits d'éducation. Dans ce cours seront abordées les grandes lignes de l'histoire du système

scolaire français et ses particularités. Seront également traités les thèmes développés en sociologie de l'éducation, les grands courants de l'économie de l'éducation (l'évaluation des politiques publiques d'éducation, la démographie scolaire) et enfin les questions de docimologie.

- sociologie : Une initiation au raisonnement sociologique à travers l'examen de « questions de sociétés » (les inégalités sont-elles justifiables ? A quoi servent les conflits ? Y a-t-il plus de délinquance ?...). Sans s'interdire la mobilisation des concepts pertinents, on privilégiera l'utilisation d'exemples et de résultats d'enquêtes ».

## ■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis en L2

SEMESTRE 3												
INTITULE ET NATURE DES UE et éléments constitutifs des UE		Volume horaire			Crédits euro- péens	Type d'examen				coefficients		
						Session JANVIER		Session SEPTEMBRE				
		CM	TD	Total		CC	CT	CC	CT	coef CC	coef CT	Total coef
UE 1 MAJEURE FONDAMENTALE	Psychophysiologie	20h	25h			Ecrit	Ecrit 1h	Report	Ecrit	2	3	2
	<b>TOTAL UE 1</b>			<b>45h</b>	<b>7</b>							<b>2</b>
UE 2 MAJEURE FONDAMENTALE	Méthodologie expérimentale (CM)	20h					Ecrit 1h		Ecrit		1	1
	Statistiques (cours intégrés)*		45h			Ecrit	Ecrit 2h	Report	Ecrit	1	1	1
	<b>TOTAL UE 2</b>			<b>65h</b>	<b>10</b>							<b>2</b>
UE 3 MAJEURE METHODOLOGIE	Méthodologie expérimentale (TD)		25h			Ecrit		Report		1		1
	Connaissance marché de l'emploi	16h					Ecrit 1 h		Ecrit		1	1
	<b>TOTAL UE 3</b>			<b>41h</b>	<b>3</b>							<b>1</b>
UE 4 MINEURE	soit UE MINEURE DE SPECIALITE											<b>2</b>
	Psychologie des conduites 3** ou	48 h					Ecrit 2h		Ecrit		2	
	Métiers de la psychologie**	48 h					Ecrit 2h		Ecrit		2	
	soit UE MINEURE au choix (voir livret des UE MINEURES L2) pour l'unité mineure PREPRO+C2i voir § p. 6											<b>2</b>
	<b>TOTAL UE 4</b>				<b>10</b>							<b>2</b>
<b>TOTAL SEMESTRE 3</b>				<b>199h</b>	<b>30</b>							<b>7</b>

  

SEMESTRE 4												
INTITULE ET NATURE DES UE et éléments constitutifs des UE		Volume horaire			Crédits euro- péens	Type d'examen				coefficients		
						Session JUN		Session SEPTEMBRE				
		CM	TD	Total		CC	CT	CC	CT	coef CC	coef CT	Total coef
UE 5 MAJEURE FONDAMENTALE	Psychopathologie*	20h	25h			Ecrit	Ecrit 1h	Report	Ecrit	1	1	1
	Psychologie du développement (CM)	20h					Ecrit 1h		Ecrit		1	1
	<b>TOTAL UE 5</b>			<b>65h</b>	<b>10</b>							<b>2</b>
UE 6 MAJEURE FONDAMENTALE	Psychologie sociale (CM)	20h					Ecrit 1h		Ecrit		1	1
	Psychologie cognitive (CM)	20h					Ecrit 1h		Ecrit		1	1
	<b>TOTAL UE 6</b>			<b>40h</b>	<b>7</b>							<b>2</b>
UE 7 MAJEURE CULTURE GENERALE	Anglais		25h			Ecrit		Report		1		1
	Informatique		12h			sur machi ne		Report		1		1
	<b>TOTAL UE 7</b>			<b>37h</b>	<b>3</b>							<b>1</b>
UE 8 MINEURE	soit UE MINEURE DE SPECIALITE METHODOLOGIE DISCIPLINAIRE			<b>50h</b>								<b>2</b>
	Psychologie développement (TD)*		25h			Ecrit		Report		1		1
	Psychologie sociale (TD)*		25h			Ecrit		Report		1		1
	soit UE MINEURE au choix (voir livret des UE MINEURES L2)											<b>2</b>
	<b>TOTAL UE 8</b>				<b>10</b>							<b>2</b>
<b>TOTAL SEMESTRE 4</b>				<b>192h</b>	<b>30</b>							<b>7</b>

**PRL : \*Statistiques (cours intégrés) :** dans le cadre du projet « Réussir en licence à l'uB », l'enseignement de statistiques en 2<sup>ème</sup> année de licence de psychologie est modifié à partir de 2009-2010. Aux deux heures de cours de statistiques en amphithéâtre et deux heures de TD en groupe par semaine se substituent 4 heures de cours et travaux dirigés en groupe, soit 45 h de cours intégrés (CI) par étudiant.

**\*TD de Psychopathologie, TD de Psychologie du développement, TD de Psychologie sociale**

La diminution du nombre d'étudiants par groupe de TD (25 au lieu de 35 à 48) permettra une interaction CM-TD plus satisfaisante et un meilleur encadrement et suivi des étudiants.

**\*\*Psychologie des conduites 3 :** (voir modalités d'examen dans livret mineures L2)

Cette unité mineure se compose de quatre enseignements de 12 h portant sur plusieurs sous-domaines de la psychologie : psychopathologie, psychologie sociale, psychologie du développement, sciences cognitives.

**\*\*Métiers de la psychologie :** (évaluation sous forme d'un examen écrit) : Cette unité mineure constitue une présentation des métiers de la psychologie dans trois domaines d'activité : ergonomie cognitive, santé et petite enfance, ressources humaines

voir « Préprofessionnalisation » page 6 (inscription en L1 et validation en L2)

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis en L3

SEMESTRE 5														
INTITULE ET NATURE DES UE et éléments constitutifs des UE		Volume horaire			Crédits euro- péens	Type d'examen				coefficients				
						Session JANVIER		Session SEPTEMBRE						
		CM	TD	Total		CC	CT	CC	CT	coef CC	coef CT	Total coef		
<b>UE 1 MAJEURE FONDAMENTALE</b>	Psychologie sociale	30h										1	1	
	Psychologie du développement	25h						Ecrit 1h				1	1	
	Psychologie cognitive	25h						Ecrit 1h				1	1	
	<b>TOTAL UE 1</b>	<b>80h</b>		<b>80h</b>	<b>8</b>								<b>1</b>	
<b>UE 2 MAJEURE FONDAMENTALE</b>	Bases en neurosciences	50h	25h					Ecrit	Ecrit 2h	Report	Ecrit	2	3	1
	<b>TOTAL UE 2</b>			<b>75h</b>	<b>8</b>									<b>1</b>
<b>UE 3 MAJEURE METHODOLOGIE</b>	Statistiques	20h	25h					Ecrit	Ecrit 2h	Report	Ecrit	1	1	1
	<b>TOTAL UE 3</b>			<b>45h</b>	<b>4</b>									<b>1</b>
<b>UE 4 MINEURE</b>	soit <b>UE MINEURE DE SPECIALITE</b> choisir deux options et un TER			52,5h										1
	<b>OPTIONS</b>													2
	Psychologie cognitive A	20h							Ecrit 1h		Ecrit		1	1
	Psychologie clinique A	20h							Ecrit 1h		Ecrit		1	1
	Psychologie du développement A	20h							Ecrit 1h		Ecrit		1	1
	Psychologie sociale A	20h							Ecrit 1h		Ecrit		1	1
	Psychophysique et Neuropsychologie	20h							Ecrit 1h		Ecrit		1	1
<b>TER</b> (Travail d'étude et de recherche)			12,5h					Ecrit		Report		1		1
soit <b>UE MINEURE au choix</b> (voir livret des UE MINEURES L3)														1
<b>TOTAL UE 4</b>					<b>10</b>									<b>1</b>
<b>TOTAL SEMESTRE 5</b>				<b>252,5h</b>	<b>30</b>									<b>4</b>
SEMESTRE 6														
INTITULE ET NATURE DES UE et éléments constitutifs des UE		Volume horaire			Crédits euro- péens	Type d'examen				coefficients				
						Session JUN		Session SEPTEMBRE						
		CM	TD	Total		CC	CT	CC	CT	coef CC	coef CT	Total coef		
<b>UE 5 MAJEURE FONDAMENTALE</b>	Psychologie clinique	25h												1
	Psychopathologie	25h							Ecrit 1h		Ecrit		1	1
	Psychologie clinique et pathologique		25h					Ecrit		Report		1		1
	<b>TOTAL UE 5</b>			<b>75h</b>	<b>8</b>									<b>1</b>
<b>UE 6 MAJEURE FONDAMENTALE</b>	Fonctions du système nerveux	50h	25h					Ecrit	Ecrit 2h	Report	Ecrit	2	3	1
	<b>TOTAL UE 6</b>			<b>75h</b>	<b>8</b>									<b>1</b>
<b>UE 7 MAJEURE METHODOLOGIE</b>	Conduite d'expérimentations		25h					Ecrit		Report		1		1
	Méthodes en psychologie sociale		25h					Ecrit		Report		1		1
	<b>TOTAL UE 7</b>			<b>50h</b>	<b>4</b>									<b>1</b>
<b>UE 8 MINEURE</b>	soit <b>UE MINEURE DE SPECIALITE</b> choisir deux options et un TER			52,5h										1
	<b>OPTIONS</b>													2
	Psychologie cognitive B	20h							Ecrit 1h		Ecrit		1	1
	Psychologie clinique B	20h							Ecrit 1h		Ecrit		1	1
	Psychologie du développement B	20h							Ecrit 1h		Ecrit		1	1
	Psychologie sociale B	20h							Ecrit 1h		Ecrit		1	1
	Anglais		20h						Ecrit 1h		Ecrit	1		1
<b>TER</b> (Travail d'étude et de recherche)			12,5h					Ecrit		Report		1		1
soit <b>UE MINEURE au choix</b> (voir livret des UE MINEURES L3)														1
<b>TOTAL UE 8</b>					<b>10</b>									<b>1</b>
<b>TOTAL SEMESTRE 6</b>				<b>252,5h</b>	<b>30</b>									<b>4</b>

## Modalités d'admission

### Première année de Licence

Sont admis :

**de droit** : les titulaires d'un Baccalauréat de toutes les sections (**le baccalauréat série S est particulièrement conseillé**) ou d'un Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU)

sur **décision de la commission de validation des acquis**, les candidats ne possédant pas l'un de ces titres.

### Deuxième année de Licence

Sont admis

**de droit** : les étudiants déclarés ADMIS ou AJAC (ajourné mais autorisé à composer dans l'année supérieure avec obligation de valider le semestre 1 ou 2 manquant) en L1 de psychologie

sur **décision de la commission de validation des acquis**, tout autre cas après examen de dossier.

### Troisième année de Licence

Sont admis **de droit** les étudiants déclarés ADMIS ou AJAC (AJAC : ajourné mais autorisé à composer dans l'année supérieure avec obligation de valider le semestre manquant)

Sur **décision de la commission de validation des acquis**, tout autre cas après examen de dossier.

La procédure de **validation des acquis de l'expérience (VAE)**, pratiquée dans le cadre de jurys composés d'enseignants et de professionnels, peut aussi permettre une admission directe à différents niveaux du cursus.

## Modalités de contrôle des connaissances

Les connaissances sont évaluées sous forme de contrôles continus réalisés au cours du semestre et/ou d'une épreuve terminale organisée en fin de semestre.

Le poids relatif des contrôles continus dépend de chaque UE et se traduit par l'affectation d'un coefficient.

Une session d'examen est organisée à la fin de chaque semestre. Pour tous les semestres, une 2<sup>e</sup> session dite de rattrapage est organisée au mois de septembre.

**Les modalités de contrôle des connaissances sont définies par le référentiel des études LMD** (ce référentiel est disponible sur internet et affiché près du bureau de scolarité 123 D)

Les modalités spécifiques sont définies ci-dessous :

### **LA PREPROFESSIONNALISATION AUX METIERS DE L'EDUCATION**

Cette formation est destinée aux étudiants intéressés par une carrière dans l'enseignement. Elle se déroule sur L1 et L2 mais n'est validée qu'en L2, associée au Certificat Informatique et Internet (C2i). Si vous désirez suivre en L2 l'unité d'enseignement de « préprofessionnalisation aux métiers de l'éducation », **vous devez vous inscrire dès la 1<sup>re</sup> année (L1), pendant la première quinzaine de février**, auprès de Mme MASSON, Bureau 156, 1<sup>er</sup> étage Faculté des Lettres tél : 03 80 39 35 99. (voir descriptif livret mineures L1)

#### **UE Mineure Préprofessionnalisation aux métiers de l'éducation et Préparation au Certificat Informatique et Internet (C2i)**

**En Psychologie, cette mineure est proposée uniquement au semestre 3. Vous devez donc choisir une autre unité mineure aux semestres 1 et 2 de 1<sup>ère</sup> année, au semestre 4 de 2<sup>ème</sup> année et aux semestres 5 et 6 de 3<sup>ème</sup> année.**

● **Préprofessionnalisation aux métiers de l'éducation** : Cet enseignement, commencé en 1<sup>ère</sup> année de licence (conférences, stage en établissement scolaire) se poursuit et se valide en 2<sup>ème</sup> année. L'étudiant doit choisir un module parmi les neuf proposés :

- pédagogie d'hier et d'aujourd'hui
- approche de l'échec scolaire
- rééquilibrage disciplinaire (découvrir, redécouvrir le français ou découvrir, redécouvrir les mathématiques)
- atelier d'expression (choix entre cinq ateliers : construire ses relations dans la communauté éducative, théâtre, audiovisuel numérique, expression corporelle, découverte de la diversité des publics en établissement scolaire)

● **Préparation au Certificat informatique et internet (C2i)** : ce certificat est obligatoire pour présenter un concours de recrutement d'enseignant (professeur des écoles, professeur certifié, professeur de lycée professionnel...). Cet enseignement, dispensé sous la forme de 24 h de travaux dirigés avec examen sur machine (1h) lors de la dernière séance, comporte les éléments suivants :

- utilisation d'Internet et de ses outils
- fabrication de site web
- utilisation du tableur
- utilisation d'un logiciel de présentation

Une réunion d'information et d'inscription est organisée par M. BOIVIN le jour de la rentrée.

## **Régime général**

### **- Inscriptions aux examens (inscriptions pédagogiques)**

Les inscriptions aux examens « inscriptions pédagogiques » pour les sessions de janvier et juin, distinctes des inscriptions administratives, sont obligatoires et sont organisées par le secrétariat de Psychologie bureau 123 C (les dates seront précisées ultérieurement par affichage).

### **- Sessions d'examens**

La session d'examens concernant les enseignements du 1<sup>er</sup> semestre a lieu à la fin de celui-ci (**Janvier**). La session d'examens concernant les enseignements du 2<sup>e</sup> semestre a lieu au mois de **Mai/Juin**. Pour chacune de ces deux sessions, la session de rattrapage a lieu au mois de **Septembre**. Dans les UE non acquises du semestre non validé, l'étudiant doit repasser toutes les matières dont les notes de CM sont inférieures à 10/20 (toute note de CM supérieure ou égale à 10/20 d'une UE non acquise est conservée entre les deux sessions et ne peut donc pas être repassée) -et **seule la note du rattrapage est prise en compte**.

Chaque UE est validée par des notes de contrôle continu et (ou) par des examens terminaux :

- **Les enseignements de CM** donnent chacun lieu à un examen écrit.

En cas d'absence, le candidat sera déclaré défaillant et aucun calcul de note ne sera fait sur l'épreuve, l'UE, le semestre et l'année.

- **Les enseignements de TD** donnent lieu à un contrôle continu. Quelles qu'en soient les modalités, ce contrôle continu conduit à l'obtention d'une note unique par matière. **Aucune épreuve de contrôle continu ne donne lieu à une session de rattrapage. En cas d'absence de note de contrôle continu, le candidat est déclaré défaillant et aucun calcul de note ne se fait sur l'épreuve, l'UE, le semestre et l'année.**

La présence aux TD est obligatoire (sauf dispense d'assiduité délivrée sous conditions par le service de la scolarité).

- **Dans l'UE « Analyse de textes scientifiques et méthodes de travail » de L1**, les étudiants doivent obtenir au total 6 notes : 1 note pour chacune des 5 parties ATS et une note pour la partie méthodes de travail.

Les étudiants empêchés d'assister à tous les TD (inscription tardive) doivent contacter les enseignants de chaque partie afin de connaître les modalités de contrôles particulières les concernant.

### **Régime spécial : étudiants salariés**

Les étudiants déclarés salariés peuvent être dispensés d'assiduité aux TD à condition d'avoir accompli la démarche nécessaire auprès du service de scolarité. Ils doivent également :

- s'adresser aux enseignants responsables afin de connaître les modalités particulières les concernant et d'obtenir obligatoirement une note de travaux dirigés.

- se soumettre, en fin de semestre, à une épreuve portant sur le contenu des TD ; la note obtenue tient lieu de contrôle continu pour la discipline concernée.

- se tenir au courant des dates des examens de TD obligatoires pour les étudiants salariés.

Dans l'UE « Analyse de textes scientifiques et méthodes de travail » de L1, les étudiants salariés dispensés d'assiduité sont autorisés à ne rendre que deux rapports parmi les 6 de l'UE, mais ils peuvent en rendre plus s'ils le souhaitent.

**Cas particulier** : les étudiants salariés qui bénéficient d'une bourse de l'enseignement supérieur doivent obligatoirement assister à 50 % des travaux dirigés.

## **Contacts**

U.F.R. de Sciences Humaines – 2 Bd Gabriel - 21000 DIJON

<http://www.u-bourgogne.fr/>

**Responsable du diplôme : Alix SEIGNEURIC**

Tél. : 03.80.39.91.47

[alix.seigneuric@u-bourgogne.fr](mailto:alix.seigneuric@u-bourgogne.fr)

**Responsable de 1<sup>ère</sup> année de licence :**

**Aubeline VINAY**

Tél. : 03.80.39.39.78

[aubeline.vinay@u-bourgogne.fr](mailto:aubeline.vinay@u-bourgogne.fr)

**Responsable de 2<sup>ème</sup> année de licence :**

**Aurélié BUGAISKA**

Tél. : 03.80.39.57.28

[Aurelie.bugaiska@u-bourgogne.fr](mailto:Aurelie.bugaiska@u-bourgogne.fr)

**Secrétariat-scolarité :**

**Scolarité : Michèle PAULUS**

Tél. : 03 80 39 56 14

[michele.paulus@u-bourgogne.fr](mailto:michele.paulus@u-bourgogne.fr)

**Secrétariat L1 et L2 : Nathalie BOURDIN**

Tél. : 03 80 39 57 11

[Nathalie.bourdin@u-bourgogne.fr](mailto:Nathalie.bourdin@u-bourgogne.fr)

**Secrétariat L3 : Sylvain KUEHN**

Tél. : 03 80 39 57 01

[sylvain.kuehn@u-bourgogne.fr](mailto:sylvain.kuehn@u-bourgogne.fr)